



EDMOND  
DE ROTHSCHILD

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

CNP PATRIMOINE - Août 2024



SOUSCRIPTION DIGITALE AVEC  
SIGNATURE ELECTRONIQUE

**DOCUMENT RÉSERVÉ À L'USAGE EXCLUSIF DU CONSEILLER**

EDMOND DE ROTHSCHILD, L'AUDACE DE BÂTIR L'AVENIR.

# CNP PATRIMOINE

## PRÉSENTATION DE LA COMPAGNIE

**CNP Patrimoine** est la marque et la structure de **CNP Assurances** dédiée à la clientèle patrimoniale. Elle est spécialisée dans la conception et la gestion de solutions d'assurance-vie haut de gamme et innovantes.

CNP Assurances est une **compagnie d'assurance de personnes**. Elle occupe une position leader sur le marché de l'assurance-vie et de l'assurance emprunteur en France. Elle est également le 5ème assureur en Europe et 3ème au Brésil.

CNP Assurances fait partie du grand pôle financier public et est détenue à 100% par La Banque Postale.

Le groupe s'appuie sur sa plateforme de gestion pour compte de tiers de contrat s'assurance-vie haut de gamme : Quality Insurance Services. La philosophie de QIS est le sens du service avec une organisation centrée sur le client.



## CHIFFRES CLÉS DE CNP ASSURANCES



**367,7 Mds €**  
d'encours moyens nets



**A+**  
Notation S&P



**253 %**  
Ratio de Solvabilité 2

Données au 31/12/2023 - CNP Assurances

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

## UN CONTRAT LABELLISÉ RÉSERVÉ AUX CLIENTS D'EDRAC



### VERSEMENT INITIAL

Min. 150 000 € (Gestion Libre,  
Gestion Personnalisée, Gestion Pilotée)  
Min. 500 000 € (Gestion Conseillée)



### VERSEMENT COMPLÉMENTAIRE

Min. 5 000 €  
avec min. 5 000 €/support (OPC)



### ARBITRAGES

Min. 5 000 € avec un solde minimum  
par support de 5 000 € après arbitrage  
en désinvestissement

Options d'arbitrages automatiques  
disponibles\* (uniquement en  
assurance-vie)



### RACHAT PARTIEL

Min. 5 000 €  
Montant min. résiduel par support  
après l'opération : 5 000 €  
Montant min. résiduel sur le contrat  
après l'opération : 50 000 €



### AVANCES

Disponibles



### ACTES PROGRAMMÉS

(uniquement en Gestion Libre)

- **Versements programmés :**  
min. 1 000 €/mois ; 3 000 €/trimestre ;  
6 000 €/semestre ; 12 000 €/an
- **Rachats partiels programmés :**  
min. 1 000 €/mois ; 3 000 €/trimestre ;  
6 000 €/semestre ; 12 000 €/an

\*Investissement progressif, sécurisation des plus-values, stop-loss relatif, répartition constante.  
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSURANCES ET CONSEILS (France)

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

## LES CONDITIONS D'ACCÈS AU SUPPORT EN EUROS\* & FOCUS SUR L'OFFRE BONUS

### LES CONDITIONS D'ACCÈS\* AU SUPPORT EN EUROS DE CNP ASSURANCES



**PERSONNES PHYSIQUES  
PERSONNES MORALES IR/IS**

Min. 50 % d'UC pour les dossiers

Possibilité d'obtenir des accords au cas par cas pour des allocations jusqu'à 100 % Fonds Euros

### OFFRE BONUS SUR STOCK 2024 ET 2025

Attribution de l'offre bonus sur la PB brute sur les **contrats en stock au 31/12**.

La règle d'octroi de l'offre bonus sera basée sur le **taux d'UC annuel moyen constaté au 31/12**.

Le taux d'UC annuel moyen correspond à la **moyenne arithmétique du taux d'UC du contrat constaté mensuellement** calculée au 31/12.

*Les offres applicables en 2024 et 2025 sont détaillées dans les slides suivants.*

\*Applicables jusqu'au 31/10/2024.

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

## UN BONUS SUR VERSEMENT EN PLUS DU BONUS SUR STOCK



### Un bonus sur versement sans min. d'UC :

Attribution d'un bonus de + 1,80 % en 2024 et en 2025 sur le versement initial ou complémentaire dans la limite des taux de PB brut décrits dans les slides suivantes.



### Un bonus sur stock en 2024 et en 2025

Attribution d'un bonus sur stock en 2024 et en 2025 plafonné à 170 points de base selon les grilles détaillées dans les slides suivants.



### Des offres bonus cumulables

Les 2 offres détaillées ci-dessus sont cumulables entre elles<sup>1</sup> si les conditions d'éligibilité sont remplies.

<sup>1</sup>Bonus sur stock pour un taux d'UC annuel moyen constaté au 31/12 inférieur à 25%, non cumulable avec le bonus sur versement

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

## CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ DES VERSEMENTS AU BONUS SUR VERSEMENT DE 1,8%

### PÉRIODE D'ÉLIGIBILITÉ

Les versements réalisés du 01 août 2024 jusqu'au 31 octobre 2024 date de réception du dossier complet par l'assureur.

Le souscripteur ne doit pas avoir effectué un rachat sur un contrat d'assurance vie ou capi souscrit chez CNP Patrimoine depuis le 1er janvier 2024.

### ACTES ET CONTRATS ÉLIGIBLES

Souscriptions et versements libres complémentaires (hors versements programmés)

Sur les contrats hors Formule Lib'RT

### MONTANT DU VERSEMENT

L'encours du contrat, après prise en compte du versement, doit être inférieur ou égal à 50 M€ (le bonus sera versé sur l'UC monétaire d'attente du contrat)

### TAUX D'UC DU VERSEMENT

Sans Min. de taux d'UC

### DOCUMENTATION

Un avenant est nécessaire pour les PP et PM IR si la part du versement sur le Fonds en euros est supérieure à 2,5 M€. Cet avenant prévoit des pénalités en cas de rachat ou arbitrage du support en euros jusqu'à fin 2026 à hauteur du bonus sur versement perçu

#### **Bonus sur versement de 1,8 %**

La part du versement éligible sur le support en euros bénéficie d'un bonus de 1,8 % qui s'ajoute à la PB du contrat et l'éventuel bonus sur stock en 2024 et en 2025 dans la limite de :

- **4,00 % brut** : Si taux d'UC moyen 31/12 < 30%
- **5,15 % brut** : Si  $30\% \leq$  taux d'UC moyen 31/12 < 40%
- **5,30 % brut** : Si  $40\% \leq$  taux d'UC moyen 31/12  $\leq$  50 %
- **5,55 % brut** : Si taux d'UC moyen 31/12 > 50 %

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

## FOCUS SUR L'OFFRE BONUS SUR STOCK 2024- AVEC ET SANS LA FORMULE KPM

Taux d'UC annuel moyen constaté au 31/12 <sup>1</sup>	Bonification 2024 <sup>2</sup> et <sup>3</sup>	Fraction de la bonification versée sur le support en euros	Fraction de la bonification versée en parts d'UC monétaire du contrat <sup>4</sup>
< 25 % d'UC <sup>5</sup>	+ 0,50 % de PB	Supplément de PB versé à 100% sur le support en euros	-
Entre 25 % et < 30 % d'UC	120 % du taux de PB	-	20 %
Entre 30 % et < 40 % d'UC	130 % du taux de PB	-	30 %
Entre 40 % et < 50 % d'UC	150 % du taux de PB	-	50 %
≥ 50 % d'UC	180 % du taux de PB	-	80 %



Le bonus sur stock 2024 est versé uniquement sur le support monétaire du contrat (contrairement au bonus sur stock 2025)

Le bonus sur stock 2024 ne pourra pas excéder un taux de 1,70 % brut

<sup>1</sup>La Moyenne arithmétique du taux d'unités de compte du contrat constatée chaque fin de mois est calculée au 31/12.

<sup>2</sup>Pour les contrats avec formule Lib'RT le taux appliqué est le mieux disant entre la grille Lib'RT et le bonus

<sup>3</sup>Participation aux bénéfices brute de frais sur encours et d'éventuels prélèvements sociaux applicables au support en euros.

<sup>4</sup>EDR Credit Very Short Term C (FR0010027623).

<sup>5</sup>La part des encours ayant bénéficié de la campagne bonus sur versement est exclue.

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

## FOCUS SUR L'OFFRE BONUS SUR STOCK 2025

Taux d'UC annuel moyen constaté au 31/12 <sup>1</sup>	Bonification 2025 <sup>2</sup> et <sup>3</sup>	Fraction de la bonification versée sur le support en euros	Fraction de la bonification versée en parts d'UC monétaire du contrat <sup>4</sup>
Entre 25 % et < 30 % d'UC	125 % du taux de PB	25 %	-
Entre 30 % et < 40 % d'UC	130 % du taux de PB	30 %	-
Entre 40 % et < 50 % d'UC	140 % du taux de PB	40 %	-
≥ 50 % d'UC	150 % du taux de PB	50 %	-



Le bonus sur stock 2025 est versé uniquement sur le support en euros du contrat (contrairement au bonus sur stock 2024)



Le bonus sur stock 2025 ne pourra pas excéder un taux de 1,70 % brut



Formule KPM : coût d'environ 20 centimes répercutés sur la participation aux bénéfices annuelle (couvertures des engagements de l'assureur) (Exceptionnellement, en 2024, ce coût ne sera pas répercuté sur les clients.)

<sup>1</sup>La Moyenne arithmétique du taux d'unités de compte du contrat constatée chaque fin de mois est calculée au 31/12.

<sup>2</sup>Pour les contrats avec formule Lib'RT le taux appliqué est le mieux disant entre la grille Lib'RT et le bonus

<sup>3</sup>Participation aux bénéfices brute de frais sur encours et d'éventuels prélèvements sociaux applicables au support en euros.

<sup>4</sup>EDR Credit Very Short Term C (FR0010027623).

<sup>5</sup>La part des encours ayant bénéficié de la campagne bonus sur versement est exclue.

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

## SIMULATIONS DU TAUX DE PB BRUT AVEC APPLICATION DES BONUS

Sur la base d'un taux de rendement du Fonds Euros de 3,10 % brut de frais

Taux d'UC moyen sur l'année <sup>1</sup>		Taux de PB brut avec bonus			
		2024	2024 KPM	2025	2025 KPM
<b>SI PAS DE VERSEMENT<sup>2</sup></b>	<b>Inférieur à 25 % non compris</b>	3,60 %	3,60 %	3,10 %	2,90 %
<b>INFÉRIEUR À 30 % NON COMPRIS<sup>1</sup></b> <i>Plafond 4,00 %/ inf 30% UC</i>	<b>Inférieur à 25 % non compris</b>	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %
	<b>Entre 25 % et &lt; 30 %</b>				
<b>ENTRE 30 ET 40 % NON COMPRIS<sup>1</sup></b> <i>Plafond 5,15 %/ 30 - 40% d'UC</i>	<b>Entre 30 % et &lt; 35 %</b>				
	<b>Entre 35 % et &lt; 40 %</b>	5,15 %	5,15 %	5,15 %	5,15 %
<b>ENTRE 40 % ET 50 % inclus<sup>1</sup></b> <i>Plafond 5,30</i>	<b>Entre 40 % et &lt; 45 %</b>	5,30 %	5,30 %	5,30 %	5,30 %
	<b>Entre 45 % et &lt; ≤ 50 %</b>				
<b>SUPÉRIEUR À 50 % non inclus<sup>1</sup></b> <i>Plafond 5,55 %/ &gt;50 % d'UCC</i>	<b>Entre &gt; 50 % et &lt; 55 %</b>				
	<b>Entre 55 % et &lt; 60 %</b>	5,55 %	5,55 %	5,55 %	5,55 %
	<b>à partir de 60 %</b>				

<sup>1</sup>Taux d'UC moyen constaté mensuellement sur l'année 2024 calculé au 31/12/2024 puis sur l'année 2025 calculé au 31/12/2025

<sup>2</sup>Encours n'ayant pas bénéficié du bonus sur versement

Ce tableau est une illustration sur la base d'un rendement à 3,10 % brut de frais et de versements bénéficiant des bonus sur versement qui ne constitue en aucun cas un engagement contractuel. (cumul de la PB, du bonus sur stock sous conditions et du bonus sur versement sous conditions sur la part du versement éligible).

# SAINT-HONORÉ INNOVATION CAPI

## OFFRE PERSONNES MORALES

	PERSONNE MORALE TYPE HOLDING PATRIMONIALE À L'IR	PERSONNE MORALE TYPE HOLDING PATRIMONIALE À L'IS*	ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ À BUT NON LUCRATIF
<b>SIÈGE SOCIAL</b>	France		
<b>NATURE DE L'ACTIVITÉ</b>	<p>Les <b>sociétés à l'IR</b> dont l'activité n'est pas commerciale, industrielle, artisanale et qui <b>ne relèvent pas des BIC</b> sont éligibles.</p> <p>Les <b>sociétés à l'IR</b> dont l'activité n'est pas commerciale, industrielle, artisanale et qui <b>relèvent des BIC en raison de la qualité des associés (personnes morales à l'IS)</b> sont éligibles.</p>	<p>Les sociétés assujetties à l'IS répondant aux 3 critères cumulatifs établis par l'engagement de la FFA :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'activité principale est la <b>gestion de leur patrimoine mobilier et immobilier</b>.</li> <li>2. Les associés sont : des <b>personnes physiques</b>, des <b>sociétés non soumises à l'IS</b>, des <b>sociétés soumises à l'IS dont les associés sont uniquement des personnes physiques ou des sociétés non soumises à l'IS</b>.</li> <li>3. Respecter une <b>limitation de chiffre d'affaires</b> (max. 10% du chiffre d'affaires et des produits financiers (y compris des plus-values) provenant d'activités de nature commerciales, artisanales, industrielles).</li> </ol>	<p><b>Personnalité morale</b> relevant du <b>droit privé</b> et exerçant une <b>activité à but non lucratif</b>.</p>
<b>PÉNALITÉS DE SORTIE ANTICIPÉE (FORMULE LIB'RT)</b>	<b>Pas de pénalités de rachat</b>	<p><b>L'avenant Lib'RT autorise l'arbitrage du support en euros vers un support en unités de compte pendant les quatre premières années à compter de la souscription.</b></p> <p>Les rachats effectués sur les contrat lors des quatre premières années suivant la date d'effet du contrat sont soumis à une pénalité de rachat égale à 2,50 % max. du montant total racheté sur le contrat dans la limite de la rémunération totale attribuée au contrat sur le support en euros Lib'RT 4G au titre des douze premiers mois suivant la souscription au prorata du montant racheté.</p>	
<b>PÉNALITÉS DE SORTIE ANTICIPÉE (SANS FORMULE LIB'RT)</b>	<b>Pas de pénalités de rachat</b>	<p><b>L'arbitrage du support en euros vers un support en unités de compte n'est pas autorisé pendant les quatre premières années à compter de la souscription.</b> Nécessite demande de dérogation et signature avenant. Seuls les rachats effectués lors des quatre premières années sur le support en euros sont soumis à une pénalité de rachat. La pénalité appliquée au contrat au jour de la demande de rachat est égale au montant de la rémunération totale attribué au contrat sur le support en euros au titre des douze premiers mois suivant la souscription au prorata du montant racheté. La pénalité ne pourra excéder 5 % de l'assiette utilisée pour le calcul de cette rémunération.</p>	

\*Ce contrat est à prime unique pour les Personnes Morales IS.

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

## LA MULTI-GESTION PILOTÉE (1/2)

**VEGA**  
INVESTMENT MANAGERS

**SEUIL D'ACCÈS** : min. 30 000 €

**FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE TTC** :  
Max. 1 %/an

### PROFILS DE GESTION

**MODÉRÉE ACTIONS**  
(0 - 30 % actions)

**ÉQUILIBRE**  
(20 - 50 % actions)

**PATRIMONIALE**  
(30 - 60 % actions)

**VITALITÉ**  
(50 - 80 % actions)

**AUDACE**  
(80 - 100 % actions)

**DORVAL**  
ASSET MANAGEMENT  
FLEXIBLE PAR CONVICTION

**SEUIL D'ACCÈS** : min. 30 000 €

**FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE TTC** :  
Max. 1 %/an

### PROFILS DE GESTION

**FLEX 50**  
(0 - 50 % actions)

**FLEX 75**  
(0 - 75 % actions)

**FLEX 100**  
(0 - 100 % actions)

**DNCA**  
INVESTMENTS

**SEUIL D'ACCÈS** : min. 30 000 €

**FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE TTC** :  
Max. 1 %/an

### PROFILS DE GESTION

**ÉQUILIBRE**  
(40 - 60 % actions)

**DYNAMIQUE**  
(60 - 100 % actions)



Possibilité de cumuler des profils de gestion de mêmes sociétés de gestion ou de sociétés de gestion différentes dans un même contrat.

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

## LA MULTI-GESTION PILOTÉE (2/2)

**PROMEPAR**  
ASSET MANAGEMENT

**SEUIL D'ACCÈS** : min. 30 000 €

**FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE TTC** :  
Max. 1 %/an

### PROFILS DE GESTION

**EQUILIBRE** (0 - 70 % actions)\*

**DYNAMIQUE** (60 - 100 % actions)\*

\*Le mode de gestion ISR est disponible pour les deux profils

 Possibilité de cumuler des profils de gestion de mêmes sociétés de gestion ou de sociétés de gestion différentes dans un même contrat.

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

## LA MULTI-GESTION PERSONNALISÉE (1/2)

**VEGA**  
INVESTMENT MANAGERS

**SEUIL D'ACCÈS** : min. 250 000 €

**FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE TTC** :  
Max. 1 %/an

### PROFILS DE GESTION

**MODÉRÉE ACTIONS**  
(0 - 30 % actions)

**ÉQUILIBRE**  
(20 - 50 % actions)

**PATRIMONIALE**  
(30 - 60 % actions)

**VITALITÉ**  
(50 - 80 % actions)

**AUDACE**  
(80 - 100 % actions)

**DORVAL**  
ASSET MANAGEMENT  
FLEXIBLE PAR CONVICTION

**SEUIL D'ACCÈS** : min. 500 000 €  
pour les gestions OPCVM et  
min. 1M € pour les gestions mixte

**FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE TTC** :  
Max. 1 %/an

### PROFILS DE GESTION

**FLEX 50**  
(0 - 50 % actions)

**FLEX 75**  
(0 - 75 % actions)

**FLEX 100**  
(0 - 100 % actions)

**DNCA**  
INVESTMENTS

**SEUIL D'ACCÈS** : min. 500 000 €

**FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE TTC** :  
Max. 1 %/an

### PROFILS DE GESTION

**DÉFENSIF OBLIGATOIRE**  
(0 - 10 % actions)

**PATRIMONIALE**  
(0 - 30 % actions)

**EVOLUTIVE**  
(30 - 80 % actions)

**DYNAMIQUE**  
(60 - 100 % actions)

 Possibilité de cumuler des profils de gestion de mêmes sociétés de gestion ou de sociétés de gestion différentes dans un même contrat.

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

## LA MULTI-GESTION PERSONNALISÉE (2/2)



**SEUIL D'ACCÈS** : min. 500 000 €

**FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE TTC** :  
Max. 1 %/an

### PROFILS DE GESTION

#### DÉFENSIF OBLIGATOIRE

(0 - 10 % actions)

#### MODÉRÉE ACTIONS

(0 - 30% actions)

#### ÉQUILBRÉE

(0 - 50 % actions)

#### ÉQUILBRÉE

(0 - 70 % actions)

#### DYNAMIQUE

(0 - 100 % actions)

 Possibilité de cumuler des profils de gestion de mêmes sociétés de gestion ou de sociétés de gestion différentes dans un même contrat.

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

L'OFFRE EN GESTION LIBRE



**SUPPORT EN EUROS**  
CNP PATRIMOINE EUROS B



**OPCVM**  
+ DE 300 OPC REFERENCES



**PRODUITS STRUCTURÉS**  
(de campagne ou sur mesure)



**INFRASTRUCTURES**  
SCP



**SUPPORTS IMMOBILIERS**  
SCPI, OPCI, SCI, SCP, SC



**TITRES VIFS**  
actions ou obligations  
ETF - TRACKERS



**PRIVATE EQUITY**  
FPCI, FCPR, FPS

# CNP PATRIMOINE

## SUPPORT EN EUROS

### → L'assureur :

- CNP Assurances
- Notation (S&P) de CNP Assurances : A+ perspective (31/12/2023)
- Ratio de solvabilité II de CNP Assurances : 253 % (31/12/2023)

### → Spécificité du support en euros CNP Patrimoine Euros B :

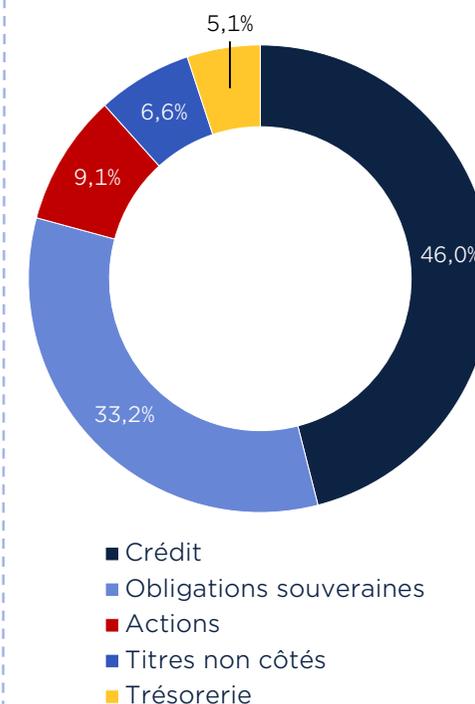
- Montant de l'actif du fonds : 12,1 Mds€ (31/12/2023)
- Pas de Taux Minimum Annuel de revalorisation : Participation aux Bénéfices brute de frais sur encours et de prélèvements sociaux
- Frais sur encours annuel : 1 % maximum

### → Historique de rendement :

	2023	2022	2021	2020	2019
Performances brutes	<b>3,10 %</b>	<b>2,20 %</b>	<b>1,75 %</b>	<b>1,85 %</b>	<b>2,20 %</b>
Performances nettes* (Frais de gestion = 1%)	<b>2,07 %</b>	<b>1,18 %</b>	<b>0,73 %</b>	<b>0,83 %</b>	<b>1,18 %</b>

Moyenne des performances brutes sur 5 ans : **2,22 %**

Moyenne des performance nettes sur 5 ans : **1,20 %**



Source : CNP ASSURANCES au 31/12/2023

### Caractéristiques générales du support en euros CNP Patrimoine Euros B :

- Garantie de 100 % du capital net investi minoré des frais de gestion.
- Participation aux bénéfices annuelle versée au 31/12.
- Portefeuille diversifié, investi principalement en obligations avec une stratégie active de gestion pour limiter l'érosion des rendements afin d'offrir un potentiel de performance sur le long terme et de protection contre l'inflation.
- Portefeuille actions diversifié également en terme de secteurs, de taille et de géographie.

\*Nettes de frais sur encours calculées sur la base d'un taux de frais sur encours de 1 % et brutes de fiscalité et de prélèvements sociaux  
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSURANCES ET CONSEILS (France)

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

## FOCUS SUR L'OFFRE IMMOBILIÈRE

SCPI	Société de gestion
ACTIVIMMO	ALDERAN
CRISTAL RENTE	INTER GESTION REIM
IMMORENTE	SOFIDY
PFO2	PERIAL ASSET MANAGEMENT

OPCI	Société de gestion
ALTIXIA VALEUR	ALTIXIA REIM
IMMO-DIVERSIFICATION	AEW CILOGER

SCI / SCP / SC	Société de gestion
SC NOVAXIA R	NOVAXIA INVESTISSEMENT



Rappel des conditions d'accès : max. 30 % du contrat tous supports immobiliers confondus et max. 200 k€.

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

## FOCUS SUR L'OFFRE DE PRIVATE EQUITY

LIBELLE	Société de gestion	TYPE DE SUPPORT
INFRASTRUCTURES DURABLES	MERIDIAM	SCP
PEPS 2	ARDIAN	FCPR
EPVE 3*	EURAZEO	FCPR
ADAXTRA SÉLECTION IV	ADAXTRA	FPCI
TIKEHAU FINANCEMENT DÉCARBONATION	TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT	FCPR

Rappel des conditions d'investissement en Private Equity :

- Accès par versement initial/versement complémentaire/arbitrage en provenance du Fonds Général.



Pour le FCPR EPVE 3 :

- Min. 15 K€ d'investissement et max. 50 % de l'encours du contrat
- Arbitrage autorisés (fonds euros et UC) et rachat à tout moment sous réserve de pénalité contractuelle de 2 % pendant 3 ans pour les fonds EPVE 3, Pep's 2 et Infrastructures Durables.

\*Disponible à partir de mi-juillet  
Fonctionnement par fenêtres d'investissement.

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

## LES FRAIS DU CONTRAT



### FRAIS SUR VERSEMENT

4% max



### FRAIS SUR ENCOURS ANNUELS

(SUPPORT EN EUROS ET SUPPORTS EN UC)

1% max



### FRAIS DE GESTION PILOTÉE

1% max



### FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE PERSONNALISÉE/CONSEILLÉE

1% max



### FRAIS D'ARBITRAGE À L'INITIATIVE DU SOUSCRIPTEUR

(Y COMPRIS EN CAS DE CHANGEMENT D'ORIENTATION DE GESTION)

1er arbitrage annuel gratuit puis 0,50 % du montant arbitré avec un max. De 100 €



### FRAIS D'OPTIONS D'ARBITRAGE AUTOMATIQUES

Gratuits

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

POUR ALLER PLUS LOIN...

## PRIVATE EQUITY

CNP INFRASTRUCTURES DURABLES



CNP PEPS II



- Brochure client
- Présentation support
- Reportings

## GESTIONS FINANCIERES

**VEGA**  
INVESTMENT MANAGERS

**Mandat de Gestion Personnalisé**  
Perso Equilibre Mixte  
REPORTING PÉRIODIQU AU 30/06/2023

**CLASSIFICATION DE RISQUE : Niveau 6**

**PROFIL DE RISQUE**

1 2 3 4 5 6 7

Les données sont actualisées au 30/06/2023. Les performances passées ne sont ni une garantie ni une indication de performance future. Les performances futures peuvent varier. Les performances passées ne sont ni une garantie ni une indication de performance future. Les performances futures peuvent varier.

PERFORMANCES SUR 1 ANNEE (30/06/2023)	PERFORMANCES SUR 3 ANS (30/06/2023)	PERFORMANCES SUR 5 ANS (30/06/2023)
1 mois	1 mois	1 mois
3 mois	3 mois	3 mois
6 mois	6 mois	6 mois
1 an	1 an	1 an
Colonne d'attente	Colonne d'attente	Colonne d'attente

**INDICATEURS DE RENDUS (30/06/2023)**

INDICATEUR	VEGA	INDICATEUR	VEGA
Volatilité	0,07%	0,68%	0,11%
Tracking Error	0,80%	0,11%	0,11%
Bêta de l'actif	0,28	0,11	0,11
Risque d'actif	0,01	0,11	0,11

Les données sont actualisées au 30/06/2023. Les performances passées ne sont ni une garantie ni une indication de performance future. Les performances futures peuvent varier.

## ASSET MANAGERS REFERENCES

- Présentations gestions
- Reportings

*Rapprochez-vous de votre équipe commerciale pour recevoir la documentation.*

# SAINT-HONORÉ INNOVATION

## PERMALIENS

### LES DOCUMENTS CLÉS DU CONTRAT DISPONIBLES EN UN CLIC !

(Cliquer sur le titre pour accéder au document)

[Plaquette Saint-Honoré Innovation](#)

[DIC - CNP Saint-Honoré Innovation Capi](#)

[CG - CNP Saint-Honoré Innovation Capi](#)

[DIC - CNP Saint-Honoré Innovation](#)

[CG - CNP Saint-Honoré Innovation](#)

[Annexe financière - Saint-Honoré Innovation](#)

# DISCLAIMER

## INFORMATION JURIDIQUE IMPORTANTE

Rédaction achevée le **24 juillet 2024**.

Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France), Société par Actions Simplifiée, au capital social de 7.034.600 €, dont le siège social est situé à Paris (75008), 47, rue du Faubourg Saint Honoré, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 443 114 632, enregistrée auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 004 349.

Il est conçu exclusivement à des fins d'information. Les données, commentaires et analyses figurant dans ce document de présentation n'ont pas de valeur contractuelle.

Les données financières et les informations fournies dans ce document sont fournies à titre d'information uniquement. Aucune information ne constitue une offre ou une sollicitation d'un collaborateur du Groupe Edmond de Rothschild. La présentation n'est pas réalisée dans le but de fournir un conseil sur un service d'investissement ou un placement sur des produits financiers ou unités de compte à un souscripteur potentiel de contrat d'assurance-vie.

Le partenaire d'Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) est tenu des obligations d'information, de conseil et de mise en garde vis-à-vis du souscripteur. Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) ne saurait être tenu responsable d'une décision de souscrire un contrat d'assurance ou d'effectuer une opération sur un contrat d'assurance sur la base des informations figurant dans ce document.

KID PRIIPS des supports et contrats sont disponibles à cette adresse :

<https://dic.cnp.fr/wkd-web/home/partners/products?sponsorId=CNPPATRIM&sponsorId=EDRAC&pays=FR>

Source d'informations : **CNP Patrimoine**.

Les dispositions complètes des contrats figurent dans les conditions générales.

Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu, sous quelque forme et à quelque fin que ce soit, est strictement interdite, sauf autorisation préalable et écrite du groupe Edmond de Rothschild.

© Copyright 2024 Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.



EDMOND  
DE ROTHSCHILD

EDMOND DE ROTHSCHILD, L'AUDACE DE BÂTIR L'AVENIR.  
[www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com)